

DATE DE PUBLICATION : 18 juillet 2023

Le Directeur Départemental de la Haute-Garonne

Vu la délégation de signature de M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, donnée à Monsieur Jean-Marc SERROT, Adjoint à la Directrice Régionale d'Occitanie le 1<sup>er</sup> avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **Madame Christine GIL**, *Responsable des Services de Caisse*, et à **Monsieur Manuel LAFFORGUE**, son adjoint, à l'effet de signer :

- Les courriers adressés à la Clientèle institutionnelle et les Transporteurs de Fonds pour notifier toute différence dans leurs opérations ou demander toute information relative à ces opérations,
- Plus largement, tout courrier adressé aux clients externes dans le cadre des prescriptions réglementaires en vigueur.

La présente délégation ne peut être subdéléguée.

Fait à Toulouse, le 13 juillet 2023

Jean-Marc SERROT,  
Adjoint au Directeur Régional,  
Directeur Départemental de la Haute-Garonne